

# Rapport public Parcoursup session 2022

Université Grenoble Alpes - Licence - Sciences du langage (5068)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

| Formation d'affectation  | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université Grenoble Alpes - Licence - Sciences du langage (5068) | Jury par défaut | Tous les candidats | 120                        | 266                       | 264  | 264   | 17                    | 50                 |

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DU LANGAGE :

\* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

\* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

\* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

\* Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain

La licence Sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.

\* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence en Sciences du langage de l'Université Grenoble Alpes offre une formation progressive dans les domaines fondamentaux de la linguistique (phonétique-phonologie, lexicologie, syntaxe, sémantique, pragmatique et rhétorique) tout en développant des orientations plus spécifiques (développement et acquisition du langage, traitement automatique des langues, linguistique de corpus, multimodalité du langage, linguistique régionale et dialectologie, didactique des langues). Des compétences plus transversales (méthodologie du travail universitaire, recherche documentaire, informatique, statistiques, écriture créative, langue étrangère...) sont développées en étant systématiquement couplées aux compétences disciplinaires

Pour aller plus loin : [ICI](#)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats de porter une attention particulière à la qualité de la rédaction, avec les phrases complètes et sans fautes d'orthographe. Il est recommandé à l'ensemble des candidats de bien argumenter leur dossier, notamment le "Projet de formation". Celui-ci doit être motivé, en évitant le copier-coller et les formulations vagues ou passe-partout. Il doit porter sur l'intérêt pour les Sciences du Langage et pour l'un ou l'autre de ses débouchés professionnels (enseignement, recherche, communication, troubles du langage, ingénierie informatique linguistique, etc.). Chaque candidat doit expliquer en quoi la formation répond à son projet professionnel (et les étudiants en réorientation les raisons de leur souhait de changer de formation).

Il est recommandé également de compléter le champ optionnel "Activités et centres d'intérêt" permettant d'évaluer les compétences transversales du candidat, qualités qui seront essentielles pour la réussite du projet d'étude. Les champs "Éléments liés à ma scolarité" associés à chaque année scolaire sont aussi à renseigner pour apporter, si besoin, des précisions sur la situation personnelle et rendre le dossier le plus clair et complet possible.

# Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux                                       | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères   | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique   | Moyenne générale de Terminale et résultats en français en Première |  | Moyenne générale en Terminale / Moyennes des notes de français aux 3 trimestres de la classe de Première | Essentiel                       |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation                    |  |  |                                 |
| Savoir-être   | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation                    |  |  |                                 |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation                    |  |  |                                 |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation                    |  |  |                                 |

**Signature :**

Yassine LAKHNECH,  
Président de l'établissement Université Grenoble Alpes